

BILAN DE COMPÉTENCES



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre des actions suivantes :
Bilans de compétences

Il s'agit d'une démarche formatrice d'aide à la réflexion, à la décision et à l'action, alternant travail personnel et entretiens individuels avec un conseiller unique.

A quoi sert le bilan de compétences ?

- A analyser ses expériences professionnelles et personnelles
- A repérer ses aptitudes et motivations
- A déceler des potentialités inexploitées
- A identifier ses compétences et possibilités d'orientation et/ou d'évolution
- A bâtir un projet professionnel réaliste, avec un plan d'action correspondant
- A être ACTEUR DE SON DEVENIR

A qui s'adresse le bilan de compétences ?

- A tous, quel que soit votre statut (salarié, chef d'entreprise, demandeur d'emploi, agent du secteur public...)
- Aucun prérequis nécessaire

Les Propylées - 8 allée Prométhée
28000 CHARTRES
Tel : 02.37.28.09.19
contact@caroledehays.com
www.caroledehays.com



Carole Dehays
Ressources Humaines®

Entretien d'information (gratuit et sans engagement)

- Faire connaissance
- Analyser le contexte de votre demande
- Echanger sur vos besoins et vos attentes
- Vous présenter notre démarche (notre méthode et nos outils)
- Vous informer sur le déroulement du bilan et les possibilités de financement
- Confirmer votre engagement dans la démarche

#1

PHASE PRÉLIMINAIRE

#2

PHASE INVESTIGATION

Connaissance de soi :

- Analyser votre trajectoire professionnelle, vos formations, vos compétences acquises...
- Analyser votre savoir-être, vos motivations, vos freins...

Connaissance de l'environnement socio-professionnel :

- Identifier ses pistes professionnelles
- S'informer sur les métiers et sur le marché de l'emploi
- Mettre en relief les points forts, les points faibles ou les difficultés rencontrées par rapport au marché du travail

Projet Professionnel :

- Définir un ou plusieurs scénarios professionnels.
- Etudier des pistes d'orientation : contenus, conditions d'exercice, logique d'accès, évolutions professionnelles
- Rechercher sur le métier et les formations
- Travailler des enquêtes professionnelles

Confrontation :

mise en œuvre d'une stratégie vers la réalisation du projet

Après la réflexion :

- Choisir un projet professionnel prioritaire et ses orientations privilégiées
- Vérifier de la faisabilité du projet
- Prévoir les étapes de la mise en œuvre du projet
- Établir un plan d'action

Dans le cadre d'une recherche d'emploi :

Elaborer son CV et sa lettre de motivation, Préparer les entretiens de recrutement, Exploiter le marché de l'emploi visible et caché

PHASE CONCLUSION

CONCLUSION

- Finaliser la synthèse écrite
- Formaliser le projet dominant et le parcours envisagé
- Rédiger du plan d'action à mettre en place après le bilan

6 mois après la fin de votre accompagnement

Un suivi est assuré par votre consultant vous recontacte pour faire un point.

NOS MOYENS

Des entretiens individuels

Des outils de connaissance de soi et d'évaluation :

- Tests de personnalité, de motivation et d'intérêts professionnels (SOSIE 2nd, Motiva)
- Questionnaires d'auto évaluation

Des recherches documentaires

Des enquêtes métiers

LA DURÉE

Jusqu'à 24 heures maximum

Modulable en fonction de vos besoins

Déroulement :

Entretiens individuels de 2h à 3h

2 à 6 mois maximum

Sur ou hors temps de travail

NOTRE DÉONTOLOGIE

Respect des personnes

Instaurer une relation basée sur l'écoute attentive et le respect des personnes évitant tout jugement de valeur.

Développement d'un processus d'accompagnement

Amener la personne à mieux comprendre ses modes de fonctionnement selon les contextes et à mieux appréhender les éléments de la réalité afin qu'elle devienne plus autonome dans ses choix.

Confidentialité

Assurer le secret professionnel et préserver la confidentialité des échanges ainsi que des éléments recueillis à travers la phase d'investigation.

Professionalisme

Entretenir une veille professionnelle pour continuer à se perfectionner dans nos pratiques.

Engagement réciproque

Définir un cadre de travail, limité dans le temps, formaliser les objectifs à atteindre, établir les moyens destinées à favoriser l'émergence d'un projet professionnel libre et responsable.

FINANCEMENT

**MON
COMPTE
FORMATION**

Anfh Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier



**France
Travail**

OPCO
opérateurs de compétences

Employeur



Autofinancement

Tarifs :

A partir de 1 703,20 € TTC

Selon vos modalités de financements

Variable selon vos besoins et les modalités d'applications

Un reste à charge peut être appliqué dans le cadre d'un financement via le CPF